



**EXTRAIT N°11/2024 DU PROCES-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

PRÉSIDENT : M. YAN MONPLAISIR

REÇU LE

11 MARS 2024

Date de la convocation :
Le 19 février 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 20
Procurations 5
Absents 7
Excusés 1

En cours de Séance :

Présents 21
Procurations 5
Absents 6
Excusés 1

Contrôle de Légalité

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. FERDINAND Thierry, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, M. RETINOIR Joël (procuration à Mme CATHERINE Marie-Lyne), Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. DELPHIN Laurent (procuration à M. ROSELET Jean-Christophe),

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. CIDOLIT Bertrand, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, Mme FRANCOIS Francine.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**AVANCE DE SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES AU TITRE DE
L'EXERCICE 2024**

Le Maire expose :

L'octroi de la subvention communale à la Caisse des Écoles intervient lors du vote du budget primitif de la ville en début d'exercice budgétaire. Toutefois, la trésorerie disponible ne lui permettant pas d'assurer les salaires et les mandats en début d'année, il est proposé au conseil de fixer cette avance à 1 500 000 euros, au regard de l'estimation des besoins

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER l'attribution d'une avance sur la subvention communale à la Caisse des Écoles, au titre de l'année 2024 de 1 500 000 euros.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

Fait à Saint-Joseph, le 26 février 2024



Le Maire

Yan MONPLAISIR